

FORUM DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

DÉCLARATION COMMUNE

Les forêts publiques et privées sont une ressource inestimable pour le Québec. Elles définissent en bonne partie l'occupation du territoire, elles sont essentielles à la vitalité économique de plus de 200 communautés et elle permet à plus de 60 000 familles de gagner leur vie.

Afin de tirer profit du plein potentiel de nos forêts, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a annoncé dans sa Stratégie nationale de production de bois en novembre dernier ses objectifs d'augmenter de 15 % le volume de bois récolté d'ici 5 ans et de le doubler d'ici 2080.

Ces objectifs ambitieux signifieront des retombées économiques importantes, mais ils augmenteront inévitablement les opérations forestières à proximité des secteurs habités et causeront des enjeux de cohabitation avec les autres utilisateurs. Or, cette nouvelle stratégie n'est pas accompagnée des outils nécessaires aux gouvernements de proximité pour régler les conflits de cohabitation où elles sont inévitablement impliquées.

Considérant que les communautés abritent l'ensemble des activités forestières, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a tenu son 4^e Forum des communautés forestières sur le thème ***Une participation des municipalités à la gestion du territoire forestier pour favoriser une meilleure cohabitation.***



La FQM a donc amorcé une réflexion avec ses partenaires pour intégrer les valeurs de la population aux objectifs du ministère afin d'assurer un développement durable de nos forêts, de redynamiser les communautés forestières et d'accroître l'acceptabilité sociale sur l'ensemble du territoire.

Selon nous, l'essor de l'industrie forestière québécoise passe inévitablement par les projets de forêts de proximité. En déléguant la gestion de territoires forestiers aux gouvernements de proximité, ces projets favoriseront le développement économique, augmenteront l'acceptabilité sociale et permettront un réinvestissement des retombées dans les communautés.

Pour l'avenir des communautés forestières, nous demandons au ministre de la Forêt, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour, de déployer une participation locale et régionale des municipalités à la gestion du territoire public en étendant le concept de forêt de proximité à travers le Québec et de mettre en place un comité de travail avec la FQM afin d'assurer le succès et la pérennité de ce projet.

Plus précisément en :

- Mettant les gouvernements de proximité responsables de projets de forêts de proximité sur l'ensemble du territoire québécois;
- Adaptant les ententes à la réalité de chacune des régions et de son couvert forestier;
- Donnant aux gouvernements de proximité un pouvoir décisionnel lié à la gestion et à la mise en valeur de la ressource forestière sur le territoire public;
- Élaborant un nouveau modèle de gouvernance qui conciliera les intérêts des différents intervenants et permettra l'atteinte des objectifs du MFFP, de l'industrie et des gouvernements de proximité;
- Adaptant les ententes et les exigences envers les gouvernements de proximité afin de favoriser une utilisation mixte du territoire et de redonner accès aux citoyens à la forêt publique;
- Permettant un retour direct aux gouvernements de proximité des bénéfices économiques tirés de la ressource forestière;
- Permettant et accompagnant les gouvernements de proximité dans le développement d'une expertise en compétences techniques et en gestion des ressources forestières;
- Permettant aux MRC de désigner des aires protégées en forêt publique dans leur processus d'aménagement;
- Accentuant une décentralisation qui permettra aux gouvernements de proximité de participer activement au développement de leur territoire.